



Guadeloupe territoire durable : Quelles collaborations public /privé ? Quelles opportunités dès 2020 ?

Les projets de territoires doivent désormais intégrer les enjeux du développement durable pour faire face aux risques générés par le changement climatique, pour répondre aux besoins des habitants, pour apporter une dynamique économique et sociétale, pour engager la transition écologique indispensable pour assurer l'avenir des territoires. Cela nécessite la mobilisation de nombreuses compétences précises (juridiques, techniques, financières, fiscales, architecturales, environnementales...), de la conception à la gestion en passant par la réalisation. Ces compétences peuvent être apportées par des acteurs publics comme privés : aménageurs, bureaux d'études, promoteurs, bailleurs sociaux, entreprises du BTP ou du bâtiment...

Pour échanger les expériences en matière d'aménagement durable, accompagner l'émergence de projets, la coopération public/privé et les opportunités économiques pour le territoire, la DEAL Guadeloupe, avec l'appui de ses partenaires et du réseau Vivapolis a rassemblé le 11 septembre 2019 une centaine de participants lors d'une matinée de témoignages et de débats en faveur de la mobilisation des acteurs publics et privés autour des projets de territoire en Guadeloupe.

La ville durable en Guadeloupe : de quoi parle-t-on ?

- “ L'aménagement durable, c'est avant tout un engagement pour nos citoyens. ”
- “ Il y a trois enjeux forts en Guadeloupe : la résilience climatique, la préservation des espaces naturels, le vivre ensemble. ”



« En Guadeloupe, toutes les villes sont belles ! Mais les mettre en valeur et faire ressortir leur charme et leurs attraits exige d'aimer le pays, son peuple et ses enfants. »

M. LOMBION, ancien Maire de Morne-à-l'Eau

La collaboration public/privé autour des projets d'aménagement durables aujourd'hui : pourquoi et comment ?

- “ De plus en plus de contraintes pèsent sur les collectivités. Elles doivent faire appel à des compétences extérieures pour mener à bien leurs projets d'aménagement : architectes, urbanistes, ingénierie, BTP... et à de nouveaux métiers comme des sociologues ou encore des artistes, qui apportent des visions et des sensibilités différentes et complémentaires. ”
- “ Pour mener à bien leurs projets d'aménagement durable, les collectivités doivent faire évoluer leurs pratiques et faire appel aux réseaux : services de l'Etat, autres collectivités. Il s'agit de créer de nouvelles solidarités. ”
- “ La ville durable repose sur l'échange et le travail en commun : beaucoup de temps partagé entre élus et techniciens des collectivités, la nécessaire participation citoyenne, l'échange avec les acteurs du territoire, prestataires comme usagers. ”
- “ Les projets de construction et d'aménagement urbain sont des projets complexes. Ils nécessitent que l'on puisse s'entendre, se parler, se comprendre, avant d'établir tout contrat. On peut, par exemple, utiliser une procédure avec négociation ou le dialogue compétitif. Dans d'autres cas, le concours peut être pertinent. C'est à la collectivité de définir son mode de sélection de prestataires, en fonction de son projet. ”
- “ La collaboration public/privé passe par le respect des rôles et compétences de chacun, ce qui passe aussi par des rémunérations du privé à leurs justes valeurs. Il faut dépasser les jeux de posture non constructifs, comprendre les enjeux portés par chacun. ”



Côté privé, quels freins et leviers identifiés à ce jour ?

“ Plus une entreprise est intégrée tôt dans un projet, mieux elle peut répondre aux besoins des collectivités maîtres d’ouvrage comme des citoyens, et adapter les solutions à apporter. Cette implication suppose pour elle du travail supplémentaire ainsi qu’une adaptation de ses process, le dialogue avec les autres corps de métier comme les architectes ou les urbanistes, l’acquisition de nouvelles compétences techniques, par exemple. Mais c’est un investissement pour la qualité du projet et pour son propre avenir. ”

“ Pour passer du projet politique à l’opérationnel, les collectivités ont besoin de s’appuyer sur un réseau d’acteurs publics et privés : AMO, ingénierie de maîtrise d’œuvre plurielle (architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d’études, sociologues, écologues...), entreprises (BTP, majors, artisans). Pour ce faire, il est nécessaire de dépasser les idées reçues, bien trop souvent véhiculées. On constate en effet que :

- Les maîtres d’œuvre n’aiment pas que leurs études restent dans les tiroirs et rêvent que les projets dans lesquels ils se sont investis se réalisent. Ils savent « mettre leur égo de côté » et servir véritablement le projet collectif, à partir du moment où la commande est claire, et le projet opportun et viable ;
- Les entreprises n’ont pas toutes le gain financier comme leitmotiv, même si elles se doivent d’assurer la viabilité de leur structure. Certaines sont prêtes à prendre des risques, à innover et à s’investir très fortement aux côtés des porteurs de projets, dès lors que leur travail est respecté ;
- Les collectivités ne doivent pas être considérées comme en manque d’ingénierie ou de compétences. L’absence de services techniques importants ne signifie pas pour autant qu’il ne puisse y avoir des personnes ressources et moteurs clés, capables de porter des projets complexes et de qualité. Faire avec les moyens disponibles ne veut pas forcément dire perdre en qualité. On observe que certains projets exemplaires sont portés par des collectivités aux moyens techniques restreints, notamment en Guadeloupe. ”

“ Les entreprises souhaitent être au service du projet mais cela suppose de faire se rejoindre l’offre et la demande : « j’ai compris ce que vous vouliez, voilà ce que je suis en capacité d’apporter, voyons comment je peux répondre au mieux à vos attentes ». ”

L’intelligence collective : une réponse aux enjeux de la ville durable ?

“ La ville durable nécessite d’articuler les différents sujets et enjeux territoriaux, d’anticiper les politiques impactées par les projets d’aménagement, de faire appel à la bonne expertise et aux outils disponibles. La démarche EcoQuartier, dans laquelle plusieurs collectivités guadeloupéennes se sont engagées, permet de valoriser l’intelligence collective et de penser « coût global ». ”



“ Urbanisme, environnement, transport, énergie, économie... la notion de territoire durable repose sur de nombreux enjeux. Pour y répondre, la Guadeloupe présente un certain nombre d’atouts qui peuvent constituer de véritables opportunités de développement. ”

“ Nous avons des perles en Guadeloupe, en matière d’offre privée susceptible d’intervenir dans les projets d’aménagement durable. Les collectivités doivent trouver le moyen de mieux faire appel à ces compétences, sinon on risque de les perdre. ”

“ Le secteur privé, lorsqu’il se positionne sur un marché porté par une collectivité, ne doit pas hésiter à questionner les maître d’ouvrage sur ses besoins spécifiques et les moyens qui sont à sa disposition, pour être au plus proche de ses attentes. Si nécessaire, il peut réinterroger la commande. Il doit également rester à l’écoute, proposer d’expérimenter et de changer de pratiques au profit du développement durable de la Guadeloupe. ”

Transition énergétique, aménagement global, ville durable... qu'en est-il des retombées économiques pour la Guadeloupe ?

“ La ville durable constitue sans conteste un levier économique pour la Guadeloupe, des nouveaux marchés pour ses entreprises, ce dans de nombreux métiers. Des budgets publics conséquents injectés dans le territoire pour promouvoir les démarches dans les territoires, avec des retombées économiques attendues importantes pour les années à venir. ”



“ La nécessaire transition écologique peut constituer une chance pour la Guadeloupe. L'économie circulaire et l'économie verte doivent permettre la consolidation voire l'émergence de savoir-faire et de sources d'activité locales, par exemple liés aux matériaux biosourcés. ”

“ Il faut promouvoir la ville durable et favoriser la participation et l'adhésion des citoyens, du « proto-projet » à sa réalisation. C'est l'occasion de créer de nouveaux métiers, qui manquent à ce jour, par exemple celui d'écologue, spécialiste de la pédagogie environnementale. ”

“ Les pouvoirs publics (DEAL, Région, SGAR notamment) s'organisent pour accompagner les collectivités porteuses de projets d'aménagement durable. Ils entendent également contribuer à développer et animer la filière professionnelle autour de ces projets. ”

“ Nous devons tous agir en partenaires, ne pas faire à la place de... Cela implique de dialoguer ensemble, services publics, collectivités, représentants du secteur privé. Cela implique également de partager les projets dès l'amont, d'être fiables et rigoureux. Enfin, cela implique de bien piloter le projet et l'assistance à maîtrise d'ouvrage mobilisée pour sa mise en œuvre. ”

Alors, comment procède-t-on à partir d'aujourd'hui pour poursuivre et booster la dynamique engagée en Guadeloupe ?

“ Nous constatons une insuffisance d'ingénierie locale et de solutions propres et adaptées à notre contexte. A ce jour, très peu d'ouvrages et d'outils sont à notre disposition en matière d'architecture ou d'aménagement. La recherche appliquée sur l'aménagement durable dans nos contextes Antilles-Guyanes doit être soutenue. ”



“ Les collectivités guadeloupéennes ont besoin d'une ingénierie locale, d'experts qui connaissent les besoins et les spécificités territoriales. La ville de demain c'est aussi l'entreprise de demain. Le secteur privé antillais doit être accompagné dans l'acquisition de compétences nouvelles, l'accès à des technologies innovantes et au retour d'expériences réussies. Le développement d'une filière universitaire ad hoc et l'adaptation de l'offre de formation locale constituent des pistes importantes. ”

“ Favoriser les collaborations public/privé passe par un travail de transparence. Il faudra mieux dialoguer c'est-à-dire adapter le langage, expliciter les acronymes ou encore les réglementations propres aux différents métiers. Il faudra améliorer l'interconnaissance, identifier les différents acteurs, comprendre qui fait quoi, les modes de gouvernances propres, les contraintes de chacun... Etablir une plateforme de dialogue pourrait s'avérer utile à la construction d'un référentiel commun, compréhensible par tous. ”

“ Tous ensemble – politiques, praticiens, citoyens... - mais chacun à sa place, pour mettre en commun les savoir-faire et compétences au service de la ville durable et de l'économie locale. ”

“ Des élus impliqués pour des politiques locales volontaristes et éclairées, des techniciens (services des collectivités, services publics, bureaux d'études, entreprises...) convaincus et impliqués dès l'amont des projets, des citoyens mobilisés et acteurs : ce sont les clés pour atteindre l'ambition partagée d'une Guadeloupe territoire durable. ”

Remerciements aux intervenants : • **Teddy BERNADOTTE**, Directeur de cabinet de la Région Guadeloupe • **Bruno BESSIS**, Chargé de mission animation du réseau Vivapolis et valorisation du savoir-faire français à l'international, et **Yasimin VAUTOR**, Conseil aux maîtres d'ouvrage, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques • **Jean-François BOYER**, Directeur DEAL Guadeloupe • **Jonathan BOUDRY**, Chef de projet, Grand-Bourg-de-Marie-Galante • **Willy R. CORNELIE**, Directeur de l'Aménagement du Territoire et des Services Techniques, Morne-à-l'Eau • **Nicole ERDAN**, Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement Durable (DEAL) • **Axel GRAVA**, Animateur du réseau d'Urbanisme Durable de la Guadeloupe (CAUE 971) • **Caroline MAURY**, Chargée de mission Aménagement de Développement Durable au SGAR • **Olivier MACABI**, Directeur des Opérations d'Aménagement & Transports à Cap Excellence • **Charlotte MODIANO**, Directrice d'Agence Antilles-Guyane Green Affair, groupement Urbis-Green Affair • **Anais TAUPE**, Directrice du Développement Durable et de la Mobilité à Cap Excellence • **Jean-Noël WOLSKI**, Directeur Technique Groupe Moulin éclairage